

Reçu en Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 JUIN 2023

**CONCOURS DES PLUS BEAUX CHALETS  
DU MARCHÉ DE NOËL DE GRAVELINES**

Madame Laurie VERSTRAET, expose au Conseil Municipal que :

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et afin de renforcer l'attractivité et l'animation sur le marché de Noël, il est intéressant de pouvoir encourager les exposants à valoriser leurs chalets avec des décorations de Noël.

Aussi, il est proposé d'organiser annuellement un concours des plus beaux chalets du marché de Noël de Gravelines, qui seront individuellement munis d'un QR Code, suivant les modalités d'organisation annexées.

Les participants qui obtiendront le nombre de votes le plus élevé seront désignés gagnants du jeu-concours. Un coefficient sera appliqué en fonction de la catégorie de votants :

- Les votes des élus de Gravelines compteront pour 50%
- Les votes des visiteurs du Marché de Noël de Gravelines compteront pour 50 %

Deux lauréats du concours se verront remettre un prix correspondant à une gratuité de la location d'un chalet pour l'édition suivante du Marché de Noël de Gravelines.

- Les deux lauréats seront désignés comme suit :
- Un gagnant pour la catégorie alimentaire
  - Un gagnant pour la catégorie non-alimentaire

Le gain correspondra à une remise tarifaire d'une location de kiosque pour la période du marché de Noël suivant, d'un montant égal au tarif de location du chalet en vigueur.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, zones d'activités, commerce, artisanat, auto-entreprenariat, tourisme, grands événements commerciaux, foires et marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

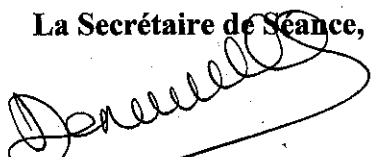
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

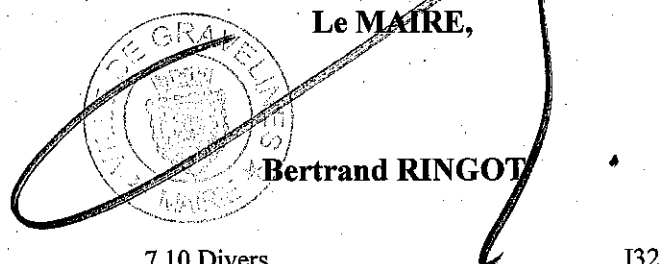
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la proposition de mise en place du « Concours des plus beaux chalets du marché de Noël » ;
- La dépense sera imputée à l'Article 611 – Fonction 9 - Sous Fonction 94 ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2023  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

  
**Christelle DENEUVILLE**

Le MAIRE,

  
**Bertrand RINGOT**

Conseil Municipal convoqué le : 16 Juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme SALA, Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme RIOT, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.